

SOMMAIRE DE L'ORDRE DU JOUR

Décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

I – AFFAIRES FINANCIERES

- 1- Tarifs municipaux
 - Camping saison estivale 2024.
 - Tiers Lieu L'ID
 - Piscine
- 2- Remboursement indemnité de sinistres.
- 3- Assujettissement des logements vacants à la Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.
- 4- Admission en créances éteintes – M. Emmanuel PUYBONNIEUX.
- 5- Comité de Jumelage – Attribution d'une subvention exceptionnelle.
- 6- Tennis club Aixois– Attribution d'une subvention.

II – PERSONNEL

- 1- Création de poste – Service Affaires Générales.
- 2- Création d'un emploi permanent – Service Piscine
- 3- Suppression de postes.
- 4- Règlement Intérieur Général de la Collectivité – Actualisation.

III – URBANISME

- 1- Acquisition à titre onéreux auprès de Madame DUROT d'une emprise de terrain située Résidence Pompadour à détacher de la parcelle cadastrée section AD n°418.
- 2- Dénomination voies communales.

IV – AFFAIRES DIVERSES

- 1- Convention pour la livraison de repas – société EUCLIDE Industrie-LAM – Renouvellement.
- 2- Convention de délégation de la compétence Transports Scolaires – Avenant n°3.
- 3- Convention de mise à disposition de locaux à titre gratuit suite sinistre Centre sportif communautaire.
- 4- Convention de mise à disposition de locaux et de matériels – Association Communale de Chasse Agréée d'Aixe-sur-Vienne.
- 5- Bibliothèque Simone VEIL – Convention de partenariat avec la micro-crèche « Les Doudous d'Aixe ».

- 6- Bibliothèque Simone VEIL – Convention de partenariat avec la micro-crèche « Le Repaire des Lutins ».
- 7- Bibliothèque Simone VEIL – Convention de partenariat avec la Mutualité Française Limousine pour l'EHPAD Claude Madoumier.
- 8- Bibliothèque Simone VEIL – Convention de partenariat avec l'Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants « Les Petits Mousses ».
- 9- Bibliothèque Simone VEIL – Convention de partenariat avec le groupe scolaire Le Sauveur.

V – QUESTIONS DIVERSES